

eco

EDITION FRANCOPHONE



EDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP19 à Varsovie. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org mais aussi sur notre site www.rac-f.org/COP19-Varsovie-2013 et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

2015 : Deux menus au choix

Monsieur Laurent Fabius.

Ministre des Affaires Étrangères de la République Française

A le plaisir de vous convier à un dîner de clôture du 21ème sommet de Paris-Le Bourget sur les changements climatiques. Veuillez préciser sur votre carton de confirmation votre formule privilégiée.

Formule "De l'ambition"

Mise en bouche et apéritif

Une coupe de confiance et ses mini sablés d'audace

Hors d'oeuvre

Velouté d'ambition d'atténuation pré-2020
Croustillant de Fonds Vert et sa gelée d'adaptation
Saupoudré d'initiatives complémentaires

Plat de résistance

Caviar d'objectifs post-2020, cuits à la péruvienne.
Brochette de financements innovants, et son surpêche de taxe
sur les transactions financières

Pour nos convives européens : trio d'objectifs contraignants parfumés aux émissions de gaz à effet de serre (55%), aux énergies renouvelables (45%) et aux économies d'énergie (40%).

Dessert

Galette Parisienne mondiale & ambitieuse, découpée équitablement
Accompagnée de Kirsch juridiquement contraignant.

Formule Crise climatique

Mise en bouche et apéritif

Soupe de frustration et terrine de lâcheté

Hors d'oeuvre

Prémâché d'objectifs pré-2020 à la sauce rétrograde
Purée de Fonds Vert avec un zeste de financements publics
Croûtons de financements privés

Plat de résistance

- Régime -
Le Quai d'Orsay prie ses convives de bien vouloir passer
directement au dessert

Dessert

Flan de Business as usual et fruits de la résignation
Ile flottante noyée, napée d'un coulis de Bottom up
Accompagné vin importé de Russie, les vendanges françaises
ayant été gâchées par les changements climatiques

PLATEFORME DE DURBAN (ADP) : AU BOULOT

La nuit dernière, les négociateurs ont finalisé leurs commentaires sur la seconde version du texte final proposé par les co-présidents de l'ADP. Ces derniers ont fait un travail adroit en se concentrant sur une discussion paragraphe par paragraphe, avec seulement quelques digressions sur des points déjà bien connus.

Il est clair qu'il y a toujours des différences nettes entre les Parties sur plusieurs points. La tâche des

co-présidents est maintenant de parvenir à des compromis pour la nouvelle version de leur texte ce matin, et ensuite d'essayer de résoudre autant de désaccords persistants que possible avant d'envoyer leur texte et conclusions finales à la COP. Cela laissera les ministres avec un certain nombre de questions à prendre en compte.

Pour l'accord en 2015, il est essentiel que les Parties se mettent d'accord ici à Varsovie sur les

prochaines étapes du processus, avec le début du travail sur une première version d'un texte de négociation à la prochaine session de l'ADP en mars à Bonn, et un accord sur les éléments d'information que les Parties devront fournir sur leurs propositions d'engagements post-2020.

Suite p. 2

(suite de la p.1)

Les propositions d'engagements devront être soumises aux Parties d'ici à 2014 afin de rendre

possible leur examen complet et transparent, et permettre d'élever les ambitions pour la COP21. Le périmètre et la mise au point du processus de révision devrait être discuté avant la date de soumission, afin que les Parties sachent comment leurs propositions seront comparées aux autres en termes d'équité et de justice, ainsi que de quelle façon l'ensemble ira dans le sens de l'objectif des 2°C.

L'ADP devrait aussi prendre en compte l'atelier proposé en juin prochain sur les questions méthodologiques concernant l'équité et le caractère satisfaisant des propositions, sur la base des analyses du GIEC et d'autres experts. L'atelier sur l'objectif d'adaptation global devrait également se tenir en juin.

L'Inde a dit haut et fort durant la session de l'ADP d'hier qu'elle a toujours demandé une prise en considération complète de l'équité dans ce processus, et s'est étonnée qu'après s'être sentie isolée, l'intérêt pour cette question a soudainement pris de l'ampleur.

ECO est également étonné : l'Inde a soulevé

tellement de points quant à l'atelier sur l'équité, qu'il pourrait être temps de reconsidérer les choses et, à la place, travailler à un compromis pour permettre à cet atelier d'être tenu. Concernant les ambitions pré-2020, les Parties devraient être ambitieuses concernant la définition du périmètre du travail de l'ADP. Réduire l'écart des émissions d'ici à 2020 demandera de rehausser le niveau d'action sur chaque front :

- Tous les pays développés doivent augmenter leurs ambitions concernant les objectifs de réduction de leurs émissions, et des régressions comme celle dont le Japon a récemment fait preuve doivent être sanctionnées par la communauté internationale.
- Les pays en développement qui ont encore à faire des promesses concernant la limitation de leurs émissions à court-terme doivent s'y tenir, tandis que ceux qui les ont déjà faites doivent s'y engager concrètement et, lorsque possible, améliorer leur portée.
- Tous les pays doivent saisir les opportunités de "catalyser l'action sur des zones à haut potentiel

de mitigation", comme le dit le texte des coprésidents ; cela devrait inclure d'avancer sur la proposition de l'AOSIS de faire des efforts vigoureux pour exploiter les technologies d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables déjà disponibles

Un développement notable a été le large soutien pour une ratification et une entrée en vigueur rapide de l'amendement sur la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto. Et tous les pays développés – KP autant que non-KP – devraient arriver au dialogue ministériel de haut-niveau prévu en juin prochain à Bonn avec des engagements de réduction renforcés.

Il y a clairement beaucoup de travail à faire. Les Parties doivent se mettre d'accord sur un texte acceptable ici à Varsovie, avancer pour renforcer les ambitions pré-2020, et s'assurer que l'adoption d'un accord post-2020 solide et global à la COP21. Il est temps pour les négociateurs et les ministres de retrousser leurs manches et de faire le boulot.

COP ou Flop des financements ?

Ceux qui espéraient des directives de haut niveau à l'issue du dialogue ministériel sur les financements ont certainement été déçus.

Il y avait certes quelques exceptions notables : des engagements à pourvoir le Fonds d'adaptation, quelques interventions constructives, et certains rappels abrupts sur la réalité du changement climatique et ce qui est en jeu. Mais au final, ce fut un enchaînement morne de discours dénués de contenu, sans offre de financement.

Hier, les négociateurs se sont retrouvés bloqués sur le Fonds vert et notamment sur la question de savoir s'il devait fonctionner à vide pendant une année supplémentaire. Ces décisions sont politiques, et ECO suggère que les ministres puisent dans leurs réserves d'ambitions pour y répondre.

Quatre résultats concrets contribueraient à la concrétisation de la promesse d'augmenter les financements à hauteur de 100 milliards de dollars US par an d'ici 2020 :

- * Accroître la confiance dans les engagements pris
- * Augmenter les financements pour l'adaptation
- * Donner une meilleure visibilité
- * Mobiliser de plus en plus l'attention au niveau politique.

Alors que nous apprêtons à vivre les dernières heures des négociations, il reste encore une chance qu'un effort considérablement accru sur les financements puisse confirmer la promesse que cette COP est bien celle des financements.

Fossile du Jour

Le Fossile du jour revient à l'Inde pour sa persévérance à amoindrir les questions d'équité lors des sessions de l'ADP. Dernièrement, l'Inde avait reçu un Fossile pour son action en faveur de la suppression de l'unique référence à l'équité dans le texte. Au cours de la session ADP qui s'est déroulée tard hier, l'Inde s'est une fois de plus prononcée à l'encontre de la proposition faite par l'Afrique du Sud sur le Cadre de référence sur l'équité et a indiqué son souhait d'annuler l'atelier sur l'équité prévu à la prochaine session ADP à Bonn. Nous attendons beaucoup mieux d'une Partie qui promettait d'être un champion de l'équité il y a tout juste deux ans à Durban, et affirmait qu'elle ne pouvait pas concevoir un futur accord n'intégrant pas pleinement la notion d'équité.



PROGRÈS SUR LE PROGRAMME D'ADAPTATION

Les négociateurs ont fait des progrès sur diverses questions relatives à l'adaptation. Une décision a été prise concernant la prochaine phase du programme de travail de Nairobi. Les négociateurs ont aussi activement travaillé sur le développement du processus du Plan national d'adaptation par l'aide technique et financière.

Il est aussi positif que le travail du Comité d'Adaptation ait été reconnu et nous espérons que suffisamment de ressources seront octroyées pour mettre en œuvre le plan de travail 2014. Souhaitons que le prochain Forum annuel d'adaptation soit moins un débat-spectacle d'auto-félicitations.

Les négociateurs ont aussi intensément travaillé sur les Pertes et dommages. La réalisation d'un mécanisme international effectif serait un accom-

plissement majeur pour Varsovie (s'il est vraiment "effectif").

Il y a de bonnes nouvelles quant à la réalisation de l'objectif de financement des 100 millions de \$ US pour le Fonds d'adaptation. Mais cela n'aurait pas dû avoir été aussi difficile à réaliser, étant donné le caractère pionnier et la performance effective du FA.

On doit faire beaucoup plus pour établir la confiance que les 100 milliards de \$ seront distribués d'ici 2020, le financement public étant fondamental pour déclencher l'action nécessaire à grande échelle.

Quand les Parties amènent des promesses « audacieuses » au sommet climat de New York en septembre (nous soulignons audacieuses), ceci devrait inclure de l'argent effectif pour le

Fonds vert et d'autres instruments permettant à l'adaptation d'être bouclée rapidement. Le travail permettant le déploiement du mécanisme international des Pertes et dommages – en supposant que les Parties réussissent à le réaliser à Varsovie – doit continuer avec une urgence accrue.

Finalement, il sera important d'approfondir les idées et les propositions pour renforcer l'adaptation dans l'accord de 2015. Et n'oubliez pas les liens forts nécessaires entre l'atténuation, l'adaptation et les Pertes et dommages. Si nous continuons sur la tendance actuelle sans ambition d'un monde à +4°C, le moment pour l'adaptation sera dépassé dans beaucoup de régions.

Ces investissements privés que vous appelez tant de vos vœux...

Les Etats s'en remettent de plus en plus au secteur privé pour atteindre l'objectif de mobiliser 100 milliards d'e/an d'ici 2020 pour la lutte contre le changement climatique et plus largement, pour financer les objectifs climat/développement. Comme si ces investissements privés pouvaient se substituer aux financements publics, alors que le secteur privé ne financera pas les projets et politiques d'adaptation dans les PMA, pas ou peu rentables – et pourtant prioritaires. Et comme si l'absence d'encadrement de ces investissements privés internationaux ne posait pas question et que ces derniers ne pouvaient pas avoir des effets négatifs.

Avant de s'en remettre aveuglément aux investissements privés pour la lutte contre les changements climatiques, les Etats devraient

d'abord chercher à mieux encadrer les actions des entreprises multinationales qui se font aux dépens des populations locales, en particulier dans le domaine de l'exploitation pétrolière qui est au cœur de la question climatique... Dans son récent rapport « Pétrole à Muanda : la justice au rabais », le CCFD-Terre Solidaire s'appuie sur une étude de cas en République Démocratique du Congo et s'intéresse aux impacts des activités de l'entreprise Perenco. Perenco, l'un des plus gros groupes pétroliers indépendants. Le cas de sa concession en RDC, avec ses filiales Perenco Rep et MIOC, est emblématique des risques qui peuvent être associés aux investissements internationaux : opacité et impunité des entreprises concernées, atteintes à l'environnement et aux droits des populations, retombées négligeables

pour le développement. Il est inacceptable qu'une entreprise multinationale, malgré les engagements internationaux pris par les Etats en matière de responsabilité des entreprises, puisse en toute impunité violer les droits des populations au nom de la compétitivité... Commençons par là avant de faire des investissements privés LA solution de la lutte contre le changement climatique.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Emmanuel Bernard, Simon Coquillaud, Sarah Fayolle, Célia Gautier, Fanny Petitbon, Alix Mazounie, et Gwenaél Wasse.